



MANUEL D'HYGIÈNE DANS LES SALONS DE BEAUTÉ

COIFFURE,
SOINS ESTHÉTIQUES
DE LA PEAU
ET DES ONGLES



Ce manuel a été rédigé par Romain MBIRIBINDI (coordinateur Général d'Afrique Avenir), par Pierre BARRÉ (Intervenant en Prévention des Risques Professionnels Consultant en hygiène et sécurité pour les métiers de la beauté) et par Faya TESS (Responsable des actions de prévention dans les salons de beauté).

Les actions de prévention conduites par Afrique Avenir sont soutenues par le Ministère chargé de la santé, l'INPES, l'Agence Régionale de la Santé d'Île-de-France, le SIDACTION et la Mairie de Paris.

SOMMAIRE

6 AVANT PROPOS

8 QUIZZ

9 GÉNÉRALITÉS

15 COIFFURE

21 SOINS ESTHÉTIQUES

25 ONGLERIE





AVANT PROPOS

EN PROFESSIONNEL(LE) RESPONSABLE, VOUS SOUHAITEZ :

- > **DÉVELOPPER**
VOTRE ACTIVITÉ ?
- > **ATTIRER**
DE NOUVEAUX CLIENTS ?
- > **DÉVELOPPER**
VOTRE CRÉDIBILITÉ ?
- > **VOUS PROTÉGER**
ET PROTÉGER LES AUTRES ?
- > **FIDÉLISER**
UNE CLIENTÈLE EXIGEANTE
ET VOLATILE ?



CE LIVRET S'ADRESSE À VOUS !

les coiffeurs/euses, les esthéticien(ne)s et les professionnel(le)s de l'ongle (manucures, pédicures, prothésistes ongulaires) sont en contact permanent avec les clients et

manipulent des outils qui, sans une hygiène adaptée, peuvent être à l'origine de la transmission d'agents biologiques (de microbes) pouvant entraîner une maladie.

QUE DIT LA RÈGLEMENTATION ?

En matière d'hygiène et de sécurité, les activités de coiffure, d'esthétique et d'onglerie sont soumises au respect des articles 117 et 118 du Règlement Sanitaire Départemental en vigueur depuis le 03 août 1955 :

« Les objets employés par les coiffeurs, manucures, pédicures et esthéticiennes doivent être entretenus de manière à n'être en aucun cas une cause de transmission d'affections contagieuses et l'opérateur doit, pour chaque client, désinfecter ses instruments (...) »

QUIZZ

RÉALISEZ CE QUIZZ AVANT DE LIRE CETTE BROCHURE

**DÉSINFECTEZ-VOUS
VOTRE MATÉRIEL ?**

OUI NON

**SI OUI,
POUR CHAQUE CLIENT ?**

OUI NON

**LE LINGE (PEIGNOIR, SERVIETTE)
EST-IL PROPRE ET LAVÉ
POUR CHAQUE CLIENT ?**

OUI NON

**CONNAISSEZ-VOUS
LA CONDUITE À TENIR EN CAS
DE COUPURE ACCIDENTELLE ?**

OUI NON

**AVEZ-VOUS UNE TROUSSE
À PHARMACIE À DISPOSITION ?**

OUI NON

**UN LAVABO POUR LE LAVAGE
DES MAINS EST-IL ACCESSIBLE
FACILEMENT ?**

OUI NON

**VOUS LAVEZ-VOUS LES MAINS
POUR CHAQUE CLIENT ?**

OUI NON

**LES LAMES DE RASOIR SONT-ELLES
ÉLIMINÉES AVEC DES PRÉCAUTIONS
PARTICULIÈRES ?**

OUI NON

**UN LIEU DISTINCT, SANS PRODUITS
CHIMIQUES NI LINGE SALE, VOUS
EST-IL RÉSERVÉ POUR LES REPAS ?**

OUI NON

**AVEZ-VOUS DES VÊTEMENTS
DE TRAVAIL DISTINCTS
DE LA TENUE CIVILE ?**

OUI NON

**SI UNE CASE ROUGE EST COCHÉE,
UN DANGER EST PEUT-ÊTRE À IDENTIFIER.**

UN DOUTE, UNE QUESTION ?

Toutes les solutions vous sont disponibles dans ce guide.

GÉNÉRALITÉS



COMMENT SE TRANSMETTENT
LES AGENTS BIOLOGIQUES p.10

DANS QUEL SENS PEUVENT
AVOIR LIEU LES TRANSMISSIONS p.11

VALISE DE SÉCURITÉ
OU TROUSSE PHARMACIE p.11

LE LAVAGE DES MAINS p.12

MESURES À TENIR EN CAS
DE COUPURE AVEC RISQUE D'EXPOSITION
AUX VIRUS p.13

LES DÉCHETS PIQUANTS
COUPANTS TRANCHANTS..... p.13

LE CHOIX DE DÉSINFECTANT..... p.14

COMMENT SE TRANSMETTENT LES AGENTS BIOLOGIQUES (les microbes) ?

Chaque individu peut être porteur de bactéries (exemple : impétigo), de champignons (exemple : teigne), de virus (exemples : hépatites ou infection à VIH), et de parasites (exemple : poux). Ces différents organismes peuvent être ou non à l'origine d'une maladie. Les personnes ne savent pas ou ne veulent pas dire si elles ont une maladie.

... **C'est donc pour mieux se protéger
et protéger les autres qu'il est
important d'adopter des mesures
d'hygiène de base.**

MODES DE TRANSMISSION

On distingue trois manières dont les bactéries, les champignons et les virus se transmettent d'un individu à un autre.

AÉROPORTÉ (transporté par l'air)

Lors d'un face à face avec un client, un ensemble d'agents biologiques s'échangent d'un individu à un autre.

Par exemple, la grippe se transmet très facilement de cette manière.

MANUPORTÉ (transmis par le contact avec les mains)

Les mains touchent tout un tas d'objets professionnels ou non, manipulent de l'argent lors des encaissements par exemple et récoltent ainsi un ensemble d'agents biologiques.

Pour limiter ce type de risques, l'hygiène des mains doit se faire pour chaque client et dès que nécessaire :

- Lavage simple des mains avec du savon doux ou surgras et de l'eau du réseau, essuyer avec du linge propre et sec, de préférence à usage unique.
- La désinfection des mains par friction avec du gel hydroalcoolique.
Ce dernier désinfecte mais ne lave pas.

PAR LES SURFACES ET LE MATÉRIEL

Lorsque des objets posés sur une tablette, les agents biologiques se déposent sur cette dernière. Si un outil propre vient au contact d'un autre outil déjà utilisé ou s'il est posé sur une tablette mal nettoyée, il peut être contaminé.

Le matériel utilisé par les professionnels de la beauté doit être désinfecté pour chaque client avec des produits reconnus efficaces.

DANS QUELS SENS PEUVENT AVOIR LIEU LES TRANSMISSIONS

DE CLIENT À CLIENT

Si le matériel est utilisé pour plusieurs clients, ce dernier peut être à l'origine d'une contamination en chaîne c'est à dire, de clients en clients.

Pour rompre cette chaîne potentielle de contaminations successives, il est nécessaire que le matériel à usage unique soit favorisé, sinon qu'une désinfection de qualité soit mise en œuvre.

DU CLIENT VERS LE PROFESSIONNEL

Si le professionnel se coupe avec du matériel, c'est un accident de travail.

Dans ce cas, il est nécessaire de mettre en place le plus rapidement possible les mesures en cas de coupure avec un risque d'exposition aux virus (AEV, voir p. 13), l'hépatite B, ou le VIH, en sont des exemples.

DU PROFESSIONNEL AU CLIENT

Si le professionnel est par exemple grippé, il peut transmettre le virus aux clients dont il s'occupe (et à ses collègues).

VALISE DE SÉCURITÉ OU TROUSSE À PHARMACIE

La valise de sécurité ou trousse à pharmacie est destinée à aider aux premiers gestes en cas de coupure accidentelle du professionnel(le) ou d'un(e) client(e).

LA VALISE DE SÉCURITÉ DOIT CONTENIR

- antiseptique cutané (ex. : DAKIN),
- compresses stériles 20x20 en conditionnement individuel,
- pansements prédécoupés en conditionnement individuel,
- sparadrap hypoallergénique,
- bande Nilex 5cm,
- solution de lavage oculaire en conditionnement individuel,
- émulsion pour brûlure,
- gants jetables (nitrile ou vinyle de préférence),
- ciseaux à bouts arrondis.

LES RÈGLES À RESPECTER

- 】 Désigner un responsable de la valise de sécurité.
- 】 Vérifier régulièrement les dates de péremption des produits.
- 】 Tout antiseptique ouvert doit être jeté dans les trois semaines qui suivent son ouverture.
- 】 Marquer la date d'ouverture sur les désinfectants et en avoir toujours au moins un d'avance.
- 】 La valise de sécurité ne doit contenir aucun médicament et doit rester hors de portée des enfants.
- 】 L'emplacement de la valise de sécurité doit être identifié par une signalétique adaptée.

En cas d'accident, consulter rapidement un médecin.

LE LAVAGE DES MAINS AVEC DE L'EAU



Mouillez-vous les mains avec de l'**eau**



Versez du **savon** dans le creux de votre main



Frottez-vous les mains de 15 à 20 secondes : **les doigts, les paumes, le dessus des mains et les poignets**



Entrelacez vos mains pour nettoyer la zone **entre les doigts**



Nettoyez également **les ongles**



Rincez-vous les mains **sous l'eau**



Séchez-vous les mains si possible avec un **essuie-main** à usage unique



Fermez le robinet avec l'**essuie-main** puis jetez-le dans une poubelle

FRICTION AVEC UN GEL DÉSINFECTANT



Appliquer le produit de désinfection **sur les mains sèches**. Le produit doit agir pendant **une durée totale de 30 secondes**.



Frotter paume contre paume



Frotter l'intérieur de la main gauche contre l'extérieur de la main droite, et inversement



Frotter les mains l'une contre l'autre en écartant les doigts



Frotter l'extérieur des doigts dans le creux de chaque main



Frotter le pouce en effectuant un mouvement circulaire



Frotter l'intérieur des mains avec les doigts fermés, en effectuant un mouvement circulaire



Frotter les poignets



Ne pas rincer
Ne pas sécher

Les gestes de chacun font la santé de tous.

MESURES À TENIR EN CAS DE COUPURE AVEC RISQUE D'EXPOSITION AUX VIRUS (AEV)

Au regard des pratiques, les coupures accidentelles peuvent survenir à tout moment, il est important de garder son calme.



*Boîtes pour collecter
les lames de rasoir utilisées.
Une fois remplies, elles doivent
être bien fermées avant
de les jeter à la poubelle*

VOICI LA CONDUITE À TENIR EN CAS DE COUPURE AVEC DU MATÉRIEL DÉJÀ UTILISÉ OU EN COURS D'UTILISATION :

- 1 > Ne pas appuyer,
ne pas faire saigner,
- 2 > Laver au savon et bien rincer,
- 3 > Antiseptique : faire tremper
au moins cinq minutes dans
du soluté de Dakin,
- 4 > Prendre rapidement un avis médical
(moins d'une heure après l'accident),
- 5 > Obtenir le statut de la personne
source, si possible,
- 6 > Déclarer l'accident,
- 7 > Mettre en place le suivi
si nécessaire.

LES DÉCHETS PIQUANTS, COUPANTS, TRANCHANTS

Les outils utilisés par les professionnels de la beauté comme les lames de rasoir ou les aiguilles utilisés pour la réalisation

de tissages sont considérés comme des outils **piquants, coupants, tranchants**.
Leur collecte doit être effectuée dans des boîtes en plastique hermétiques.

Il est important de noter que tout producteur de déchet en est responsable jusqu'à son élimination. En d'autres termes, cela signifie que si une personne se coupe avec ce type de déchets, la responsabilité du professionnel pourra être engagée.

LE CHOIX DU DÉSINFECTANT

La matériel utilisé par les professionnels de la beauté possèdent des propriétés abrasives, **coupantes, piquantes et tranchantes**. De ce fait, toute partie en relief du cuir chevelu peut être éraflée par ce type de matériel.

Par principe de sécurité, le matériel à usage unique doit être favorisé dès que cela est possible, comme les outils de rasage par exemple. Sinon, une excellente désinfection doit être pratiquée après lavage.

Pour le matériel ni piquant, ni coupant et/ou ni tranchant, l'utilisation de lingettes ou de sprays désinfectants doit être privilégiée avec des produits reconnus d'efficacité, c'est à dire être conformes aux normes (NF, EN) en vigueur ou au marquage CE.

Ces produits doivent être actifs sur un large spectre, c'est à dire actifs sur les bactéries, les champignons et les virus (VIH, hépatites

B et C) en un minimum de temps pour des raisons pratiques.

Pour information, le matériel ne peut être désinfecté que si il est propre et sec.

Avant d'utiliser une solution désinfectante (spray ou lingette) sur une surface ou sur du matériel non invasif, qui ne rentre pas dans la peau, il est important que ces derniers soient dégagés de tous résidus liés à l'activité (cheveux, kératine, résidus chimiques, etc.) et nettoyés.

Pour cela, un pinceau ou une brosse exclusivement dédiés à cet effet doivent être utilisés.

Une fois que le matériel est propre, sec et que la solution désinfectante est appliquée, le temps de contact nécessaire à la désinfection du matériel doit être respectée. Ce temps de contact ou temps de pause est indiqué sur l'étiquette du produit et peut aller de une à quinze minutes selon les fabricants.

Attention :

L'action des « stérilisateurs à UV » est contestée pour leur faible action contre les virus, notamment contre le virus de l'hépatite C.

COIFFURE



LE MATÉRIEL DE COIFFURE p.16
PROTOCOLE D'HYGIÈNE
DU MATÉRIEL COIFFURE. p.19

Vous êtes un(e) professionnel(le) de la coiffure responsable et vous souhaitez adopter une démarche de qualité ?

• **Pour chaque client, avec des mains propres (lavées ou désinfectées) et sur une surface de travail propre et désinfectée.**

• **L'hygiène de la tablette peut être réalisée de deux façons, désinfectée à l'aide d'une lingette et/ou apposer dessus une serviette jetable à usage unique sur laquelle le matériel va pouvoir être posé au fur et à mesure de la désinfection de ce dernier.**

LE MATÉRIEL DE COIFFURE

LES CISEAUX

À l'aide d'une lingette désinfectante, essuyez les ciseaux et disposez-les sur la surface préalablement désinfectée ou sur la serviette à usage unique. Cette action permet d'éliminer les résidus et les souillures et de désinfecter selon le procédé d'essuyage.

LES PEIGNES

Les peignes doivent être nettoyés à l'aide d'un pinceau pour éliminer les cheveux et les résidus entre les dents. Ensuite, procédez à l'essuyage à l'aide d'une lingette et/ou pulvérisez le peigne avec un spray désinfectant.

Si un outil tombe à terre, désinfecter ce dernier avant de l'utiliser à nouveau.



LA TONDEUSE

Nettoyez la tête de la tondeuse à l'aide d'un pinceau pour éliminer les cheveux et les saletés. Ensuite, essuyez la tondeuse à l'aide d'une lingette puis, pulvérisez la tête à l'aide d'un spray désinfectant. Pour compléter cette action, une pulvérisation est nécessaire lorsque la tondeuse est sous tension (allumée) pour permettre à la solution désinfectante de pénétrer.



Attention :

- Veillez à bien régler les peignes de la tondeuse pour éviter que cette dernière ne crée des micro-coupures sur la peau.
- Toute tête de tondeuse ayant une ou plusieurs dents cassées peut être à l'origine d'une coupure. Dans ce cas, changez la tête dans les meilleurs délais.
Pour des raisons pratiques, munissez-vous toujours d'une tête de tondeuse en bon état en réserve.

LES RASOIRS

Les outils de rasage sont exclusivement à usage unique.

Les lames doivent être changées devant chaque client après avoir préalablement désinfecté l'outil. Les lames doivent être collectées dans des boîtes en plastique hermétiques.

Les rasoirs à effiler munis d'un peigne effilent mais ne tranchent pas.

Une désinfection par essuyage et pulvérisation est recommandée.

Les barbiers utilisant des rasoirs à lame unique doivent se référer au protocole.

Les brosses et les blaireaux utilisés pour retirer les cheveux du visage du client sont à proscrire.

LES BIGOUDIS

Les bigoudis doivent être régulièrement lavés au savon et à l'eau chaude.

Avant leur utilisation, veillez à nettoyer ces derniers et à les pulvériser d'une solution désinfectante.

LES AIGUILLES

Pour réaliser la pose de tissages, des aiguilles sont utilisées.

Ces aiguilles sont fréquemment à l'origine de piqûres tant des clients que des professionnels.

En cas de piqûre, mettez en place immédiatement la procédure (AEV) et consultez rapidement un médecin.

Pour désinfecter ces aiguilles, utilisez des lingettes pour éliminer les résidus en allant uniquement dans le sens vers la pointe puis, immergez ces dernières dans une solution détergente/désinfectante adaptée au trempage en respectant le temps de pause indiqué par le fabricant.

Des containers avec panier récupérateur sont particulièrement adaptés à ce type de matériel.



Le cuir chevelu est le nom donné à la peau recouvrant le crâne, sur laquelle poussent les cheveux.

Le cuir chevelu est une région riche en vaisseaux sanguins, ce qui explique qu'une plaie de la tête saigne souvent abondamment.

PROTOCOLE D'HYGIÈNE DU MATÉRIEL COIFFURE

Le respect de ces mesures d'hygiène permet de réduire le risque d'exposition et de transmission d'agents biologiques.



HYGIÈNE DES ESPACES DE TRAVAIL

Les espaces de travail et le matériel (tablettes techniques, bacs à shampoings, espaces de coiffage etc.) sont nettoyés et rangés après chaque client ou utilisation.

HYGIÈNE DU LINGE

Les peignoirs et les serviettes sont propres et lavés pour chaque client, à défaut il est à usage unique. Utiliser des collerettes en papier.



HYGIÈNE DES MAINS

Entre chaque client, et entre chaque opération dès que nécessaire, **le lavage des mains de préférence sans bijoux** avec du savon doux ou surgras élimine la flore transitoire et les résidus de produits chimiques.

Le séchage des mains est réalisé en tamponnant avec du linge propre et sec.



Pour chaque client, la désinfection du matériel de coiffure est nécessaire pour assurer la sécurité des services. Cette opération se réalise en moins de deux minutes, temps de pause du désinfectant compris.

HYGIÈNE DU MATÉRIEL

MATÉRIEL	RISQUE BIOLOGIQUE	PRÉCAUTIONS D'HYGIÈNE
PEIGNES		Nettoyage + Désinfection (lingette + spray)
BROSSES		Nettoyage + Désinfection (spray)
TONDEUSES	micro-coupures	Nettoyage + Désinfection (lingette + spray)
RASOIRS À EFFILER (AVEC PEIGNE)	coupure micro-coupures	Nettoyage + Désinfection (lingette + spray)
CISEAUX	coupure	Nettoyage + Désinfection (lingette)
OUTILS DE RASAGE	coupure micro-coupures	Usage unique / Jetable

RÈGLES À RESPECTER

- › Les produits d'hygiène répondent aux normes en vigueur (cf. page 14)
- › Prendre connaissance des conditions d'utilisation
- › Limiter les contacts cutanés et respiratoires
- › Respecter le temps de pause indiqué par le fabricant
- › Déposer le matériel désinfecté sur une surface propre
- › Les brosses peuvent être emballées dans des sachets individuels

SOINS ESTHÉTIQUES



PROTOCOLE D'HYGIENE DU MATÉRIEL
DE SOINS ESTHÉTIQUES p.23

Vous êtes un(e) professionnel(le) des soins esthétiques responsable et vous souhaitez adopter une démarche de qualité ?

• Pour chaque client(e), avec des mains propres (lavées ou désinfectées) et sur une surface de travail propre et désinfectée.

• Pour les services d'épilation, le matériel, comme la cire, est strictement à usage unique.

• Le port de gants en nitrile est vivement recommandé pour les zones intimes.
• Les pinces à épiler doivent être désinfectées à l'aide d'une lingette désinfectante avant d'être utilisées.

• Les draps d'examen sont également à usage unique.



Informar les clients de l'hygiène, des mesures prises pour leur sécurité, permet de renforcer la relation de confiance.



PROTOCOLE D'HYGIÈNE DU MATÉRIEL DE SOINS ESTHÉTIQUES

Le respect de ces mesures d'hygiène permet de réduire le risque d'exposition et de transmission d'agents biologiques.

HYGIÈNE DES ESPACES DE TRAVAIL

Les espaces de travail (cabines, cabines UV etc.) sont nettoyés et rangés après chaque client ou utilisation.

HYGIÈNE DU LINGE

Le linge est être propre et lavé pour chaque client ou à usage unique.

HYGIÈNE DES MAINS

Pour chaque client et dès que nécessaire, **le lavage des mains de préférence sans bijoux** avec du savon doux ou surgras élimine la flore transitoire et les résidus de produits chimiques. Le séchage des mains est réalisé en tamponnant avec du linge propre et sec.

*On ne désinfecte bien
que ce qui est propre et sec.*

HYGIÈNE DU MATÉRIEL

MATÉRIEL	RISQUE BIOLOGIQUE	PRÉCAUTIONS D'HYGIÈNE
BÂTONNETS	-	Nettoyage + Désinfection (lingette)
PINCES À ÉPILER	-	Nettoyage + Désinfection
CIRE, BANDELETTES, COTON, DRAPS, ETC.	-	Usage unique / Jetable

RÈGLES À RESPECTER

- › Les produits d'hygiène répondent aux normes en vigueur (cf. page 14)
- › Prendre connaissance des conditions d'utilisation
- › Limiter les contacts cutanés et respiratoires
- › Respecter le temps de pause indiqué par le fabricant
- › Déposer le matériel désinfecté sur une surface propre

ONGLERIE



LE MATÉRIEL D'ONGLERIE	p.26
PROTOCOLE D'HYGIÈNE DU MATÉRIEL UTILISÉ EN ONGLERIE	p.27

Vous êtes un(e) professionnel(le) de l'onglerie responsable et vous souhaitez adopter une démarche de qualité ?

Pour chaque client(e), avec des mains propres (lavées ou désinfectées) et sur une surface de travail propre et désinfectée.

LE MATÉRIEL D'ONGLERIE

LES COUPES ONGLES

À l'aide d'une lingette, désinfectez le matériel dont la désinfection ne peut être anticipée. Respectez les temps de pause indiqués par le fabricant.

LES LIMES À ONGLES ET LES POUSSES CUTICULES

Excellents vecteurs dans la transmission de mycoses, les limes à ongles et les poussettes cuticules à usage unique ou personnels à chaque client(e) doivent être favorisés.

En cas d'utilisation à nouveau des limes à ongles et des poussettes cuticules, respectez le protocole suivant :

- 1 >** Brossez la lime avec une brosse pour retirer les résidus, kératine et résidus de prothèses ongulaires.
- 2 >** Pulvériser la lime à ongle et introduire cette dernière dans un sachet adapté pour conserver les propriétés d'asepsie.
- 3 >** Essuyer le pousse cuticule à l'aide d'une lingette désinfectante en insistant aux extrémités. Introduire ce dernier dans le sachet pour créer un kit. Favoriser plusieurs kits pour la journée de travail et effectuer cette action de désinfection le soir, la solution désinfectante aura de ce fait le temps de sécher sur la lime à ongles.





PROTOCOLE D'HYGIÈNE DU MATÉRIEL UTILISÉ EN ONGLERIE

HYGIÈNE DE L'ESPACES DE TRAVAIL

L'espace de travail doit être préalablement désinfecté à l'aide d'une lingette.

Ensuite, installer une serviette à usage unique.

HYGIÈNE DU LINGE

Le linge est être propre et lavé pour chaque client ou à usage unique.

HYGIÈNE DES MAINS

Préalablement à toute action sur la cliente, invitez cette dernière au lavage ou à la désinfection rapide des mains à l'aide d'un gel hydroalcoolique.

La personne (manucure, pédicure, esthéticienne ou prothésiste ongulaire) doit également procéder à l'hygiène des mains.



*Le matériel désinfecté
doit être posé sur une
serviette à usage unique
ou sur une surface propre
et désinfectée et ce pour
éviter que la surface
contamine le matériel
préalablement désinfecté.*

HYGIÈNE DU MATÉRIEL

MATÉRIEL	RISQUE BIOLOGIQUE	PRÉCAUTIONS D'HYGIÈNE
LIMES À ONGLES	-	Nettoyage + Désinfection (spray) ou Usage unique / Jetable
PINCES À ENVIES	coupure micro-coupures	Nettoyage + Désinfection (lingette)
COUPE ONGLES, CISEAUX	coupure micro-coupures	Nettoyage + Désinfection (lingette)
FRAISES INTERCHANGEABLES (MEULES, PONCEUSES)	micro-coupures	Nettoyage + Désinfection (trempage, brossage, etc.)

RÈGLES À RESPECTER

- › Les produits d'hygiène répondent aux normes en vigueur (cf. page 14)
- › Prendre connaissance des conditions d'utilisation
- › Limiter les contacts cutanés et respiratoires
- › Respecter le temps de pause indiqué par le fabricant
- › Déposer le matériel désinfecté sur une surface propre
- › Les limes et les bâtonnets peuvent être emballés dans des sachets individuels
- › Pour l'hygiène des fraises interchangeables (meules rotatives, ponceuse), les manucures doivent se référer au protocole.

GLOSSAIRE

LE NETTOYAGE est une opération qui comprend l'enlèvement des débris (matière organique et inorganique) présents sur un matériel ou une surface. Il se fait par des moyens mécaniques (exemple : frottage manuel) en combinaison avec des détergents et de l'eau.

.....

LA DÉSINFECTION est une opération permettant de tuer ou d'inactiver momentanément les microorganismes.

La désinfection est valable seulement au moment où elle est pratiquée. Elle ne reste active que dans un laps de temps relativement court.

La désinfection s'effectue grâce :

- aux antiseptiques utilisés sur les tissus vivants (exemple : alcool à 70°),
- aux désinfectants utilisés sur la substance inerte (exemple : eau de Javel).

5 activités différentes sont regroupées sous le terme de désinfection :

- **Bactéricide** : produit qui tue les bactéries ;
- **Levuricide** : produit qui tue les levures ;
- **Fongicide** : produit qui tue les champignons (levures et moisissures) ;
- **Sporicide** : produit qui tue les spores bactériennes ;
- **Virucide** : produit qui tue les virus.

Ainsi un désinfectant peut n'être que bactéricide, alors qu'un autre sera à la fois bactéricide, fongicide et virucide. Il y existe des produits qui sont à la fois désinfectants et détergents, disponibles dans le commerce.

.....

LA STÉRILISATION est une opération qui permet l'élimination complète ou la destruction de toute forme de vie microbienne. Elle se fait par une méthode chimique ou physique. Un objet qui a été stérilisé ne reste stérile que s'il est protégé de la contamination ambiante, donc si et seulement s'il est emballé.

.....

L'ASEPSIE est une méthode qui consiste à accomplir une tâche donnée sans apporter de micro-organismes (bactéries, virus, champignons) à une personne ou au matériel.

.....

L'ANTISEPSIE est une opération au résultat momentané permettant d'éliminer ou de tuer les microorganismes présents sur les tissus vivants.

Le terme asepsie est souvent employé à tort à la place du terme antisepsie : c'est un contre-sens. En effet, l'asepsie consiste à faire obstacle à l'afflux de microorganismes, alors que l'antisepsie consiste à les inactiver là où ils se trouvent : c'est bien différent.



Association Afrique Avenir

22 rue des archives, 75004 Paris - Tél : 01.42.77.41.31

Fax : 01.42.77.04.31 - www.afriqueavenir.fr